

« que ce sera ce soir que Mgr Jacobini verra le Pape pour lui parler de la création d'un Cardinal à Québec. »

« Non, dit Mgr Mocenni, il est malade, il a pris du froid ; mais ça ne fait rien ; *si fara*, ce sera fait. »

« Quand je considère la discréétion de Mocenni, continua Dom Marcello, cet aveu me dit tout. Je suis certain que votre Archevêque sera nommé Cardinal au prochain Consistoire. »

« 6 février... je suis allé avec Dom Marcello faire une visite d'adieu à Mgr Mocenni. Après que je l'eus remercié de la bienveillance avec laquelle il m'avait accueilli, il m'a dit : « On vous a informé qu'il ne fallait pas faire écrire la Reine d'Angleterre. » Rien dans mes paroles n'avait pu provoquer cette remarque. Il fallait que le Pape eût insisté particulièrement sur ce point.

« 9 février. Veille de mon départ de Rome. Audience de Mgr Jacobini pour visite d'adieu... j'attendais un moment pour lui demander quelle réponse je devais apporter au Canada ; mais avant que j'eusse le temps de dire un mot : « j'ai parlé au Saint Père de l'affaire du Cardinalat, me dit-il. « Il a bien accueilli la chose. J'y penserai, a dit le Saint Père ; « je prendrai l'affaire en considération ; j'y réfléchirai. » Mgr Jacobini a ajouté en souriant : « Vous comprenez, c'est une chose délicate : je ne puis vous en dire davantage. Il faut laisser la liberté au Souverain Pontife. »

« Au sortir de cette audience, je me lançai dans ma voiture et je ne fis qu'un saut chez Dom Marcello. Quand je lui eus appris ce qui venait de se passer, il est tombé à genoux, en joignant les mains du côté de la Basilique de Saint-Pierre : « Loué soit le Bon Dieu et son Immaculée Mère. » En se relevant, il ajouta : « rappelez-vous ce qu'a dit Mocenni : *si fara, si fara.* »

L'abbé Casgrain avait terminé son travail : il partit pour Paris où il reçut plusieurs lettres de Dom Marcello ; le consistoire devait avoir lieu en mai ou en juin ; en attendant, rien à faire. Le 9 mars, Dom Marcello écrit : « D'après mes discours avec le cardinal Laurenzi et Mgr Mocenni, il me semble pouvoir conclure que notre affaire est faite... »

Le même jour l'abbé reçoit un télégramme du Père Brichet : « Cardinal Taschereau—Brichet. » puis un autre de Dom Mar-